

## Allocution de M<sup>me</sup> Mireille Paul

Bonjour,

Je m'appelle Mireille Paul et j'ai passé 30 ans de ma vie aux évaluations environnementales. En cours de route, j'ai assisté ou participé activement à toute sorte de consultations publiques qui ont pu prendre toute sorte de formes, autant dans les différentes procédures d'évaluation environnementale nordiques que celle applicable au sud du Québec. Au cours de toutes ces années, j'ai bien sûr eu la chance d'être porte-parole ministériel lors d'audiences publiques tenues par le BAPE et c'est à ce titre que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Si vous avez déjà été porte-parole, vous aurez sans doute compris qu'à une hypothétique cérémonie de remise des Oscars organisée pour récompenser les meilleures performances lors d'audiences publiques, vous seriez rarement nominés et jamais gagnants. Pourquoi?

Parce que ce n'est pas vous la vedette. C'est le public qui a pris son courage à deux mains pour s'asseoir devant la commission et poser des questions ou venir expliquer le contenu de son mémoire. Je ne parle pas ici des professionnels des audiences, ceux qu'on revoit à chacune d'elles pour venir livrer un message ou défendre une cause, mais bien le simple citoyen qui a quitté le confort de son foyer pour assister à l'audience et d'aventure, qui prendra place à la table des intervenants. C'est aussi la Commission qui a reçu un mandat du ministre et qui doit le mener à bien dans la neutralité et le respect des opinions de chacun. Tout au plus, seriez-vous gagnant de la catégorie « meilleur acteur de soutien ». Et pourtant...

Pourtant, quelle prestation ardue que celle de porte-parole!

Sur le plan professionnel, on vous demande d'être compétent dans votre domaine, très renseigné des lois, règlements, politiques et directives de votre organisme, clair dans vos réponses et capable de les livrer dans un format accessible aux non-initiés. On s'attend également à ce que vous connaissiez le projet à l'étude sur le bout de vos doigts et que vous puissiez déjà exprimer un avis sur les enjeux du projet. Il faut garder le juste équilibre entre les questions répondues sur le champ et celles prises en délibéré et vous aurez sans doute constaté que l'abus de la seconde stratégie vous discrédite aux yeux de la Commission et ne contribue pas à faire baisser votre niveau de stress.

Sur le plan personnel, vous devez savoir faire preuve d'empathie et d'intelligence sociale. Vous devez rester patient même si la même question revient 4 fois dans la demi-heure, toujours attentif même si le sujet creusé par la Commission est loin de votre champ de pratique. Vous devez éviter le non verbal qui révèle votre impatience ou votre frustration et, bien sûr, il faut résister à l'envie de consulter vos textos ou les médias sociaux, ce qui pourrait vous amener bien loin de la salle d'audience...

Enfin, sur le plan administratif, vous devez à tout prix éviter de plonger vos autorités dans l'eau bouillante par une réponse ou une prise de position inconsidérée.

Sachant tout cela, vous vous présentez en audience, habituellement un mardi soir, dans une salle quelquefois géniale, mais souvent banale, avec les mains moites et des papillons dans l'estomac. Vous avez fait un effort vestimentaire pour la circonstance et vous tâchez de vous installer, côte à côte avec vos compagnons d'infortune, dans le peu d'espace qui vous est alloué. Si besoin est, vos experts sont dans la salle, ce qui est à la fois rassurant et inquiétant connaissant de quoi sont capables certains d'entre eux dans l'art de la digression et du détail superflu. Bref, vous voilà installé et vous souhaitez :

Que ça se passe bien

Avoir réponse aux questions

Ne pas avoir de questions

Ou plus précisément :

Espérez que la Commission pose au promoteur la question que vous lui avez déjà posée 3 fois sans obtenir de réponse.

Espérez que l'actualité ne vous rattrape pas si votre organisation a fait la manchette trois jours avant et pour de mauvaises raisons

Espérez que le président ne soit pas insomniaque

Bref, c'est la soirée de l'espoir...

Enfin, la soirée est finie, vous avez survécu et, si l'audience a lieu loin de chez vous, vous regagnez votre chambre d'hôtel, tout aussi banale que la salle que vous venez de quitter. Vous repensez à votre soirée, aux réponses que vous avez fournies, à celles que vous auriez aimé fournir en y repensant bien et vous finissez par vous endormir en pensant à la prochaine séance.

Compte tenu de ce qui précède, une question se pose :

Quels sont les avantages d'être porte-parole?

Ou, formulé autrement : peut-on en tirer plaisir et satisfaction?

Il existe bel et bien des avantages. Certains sont communs à tous les porte-paroles alors que d'autres sont spécifiques à l'organisme que vous représentez.

Par exemple, si vous êtes porte-parole du ministère de l'Environnement, la tenue d'une audience publique vous oblige à bien comprendre et analyser les enjeux du projet si ce n'est déjà fait. Ce faisant, le contenu de votre rapport d'analyse sera plus ou moins défini alors que vous n'avez pas encore officiellement abordé cette étape.

Votre préparation, qui doit être la plus poussée possible, se fera avec vos collaborateurs experts. Eux non plus ne sont pas toujours enthousiasmés par le fait de participer à une audience. Raison de plus pour les impliquer

dans votre préparation. Le stress que représente une audience est inversement proportionnel à votre niveau de connaissance concernant votre organisation et les enjeux du projet dont vous êtes responsable.

C'est une occasion de réaliser à quel point un public non averti et quelquefois très émotif est bien loin de saisir toutes les nuances et les complexités des lois, règlements, directives, programmes, etc. dont votre organisation est responsable en tout ou en partie. Il arrive que ce même public confonde les rôles et mandats de chacune des personnes-ressources présentes à la gauche de la commission. C'est donc l'occasion pour vous de revenir à l'essentiel de votre message.

Je me souviens d'une époque où participer à une audience, c'était comme partir pour le front. Le promoteur était l'ennemi et la Commission une entité potentiellement dangereuse, quelque chose entre Judas et le grand inquisiteur. Je crois que les choses ont changé et c'est tant mieux. Ce qui n'a pas changé par contre, c'est le fait qu'une audience demeure une occasion de vous confronter à une autre réalité que celle qui encadre votre quotidien. Sur le plan personnel, vous en tirerez un grand bénéfice à moyen et long terme comme chaque fois qu'on se dépasse. La bonne nouvelle c'est aussi qu'on s'améliore avec l'expérience. Par conséquent, oui, je crois qu'on peut en tirer de la satisfaction.

## **CONCLUSION**

Vous n'avez pas envie d'être porte-parole? C'est normal. Ça bouscule votre quotidien et ça s'ajoute à votre charge de travail.

Vous avez l'impression que vous allez perdre votre temps? Ça aussi c'est normal. On part en audience avec l'impression qu'on n'apprendra rien et on revient, je dirais toujours en ce qui me concerne, avec une vision modifiée des enjeux du projet.

Vous avez également l'impression que vous n'êtes pas formé pour ce travail? C'est vrai dans la majorité des cas et ça ne s'apprend pas dans les livres.

Ceci dit, tant que le BAPE conservera la formule actuelle qui place le public au cœur de cette démarche de consultation, et je ne vois pas comment il pourrait en être autrement, vous ne connaîtrez pas les questions à l'avance et vous devrez être prêt à répondre à un large éventail de questions.

Le secret du bon porte-parole réside donc dans une très bonne préparation effectuée en collaboration étroite avec les autres personnes-ressources. Celle-ci est d'autant plus importante qu'au fil du temps, les enjeux environnementaux, autant biophysiques que sociaux, se sont complexifiés et sont plus nombreux. Ce secret réside également dans la capacité qu'aura le porte-parole à tirer profit des interventions du public et du promoteur pour mieux répondre aux questions qui lui sont posées. Même si vous croyez avoir fait le tour du jardin concernant les impacts du projet à l'étude, l'audience nous apprend toujours quelque chose de nouveau puisqu'elle révèle des enjeux sociaux ou biophysiques qui souvent nous échappent à la lecture de l'étude d'impact.

Enfin, je terminerais cette allocution avec le souhait suivant : que vos autorités reconnaissent l'importance de votre participation à l'audience en vous accordant le temps qu'il faut pour vous préparer, en vous faisant confiance pour les réponses à fournir et en vous accordant tout le support dont vous avez besoin.